

## **Atelier 8 « Formation à la lutte contre les discriminations (LCD**

**) »**

Durée : 3h.

Nombre de participants : 30

" Il s'agira d'aborder le sujet sous l'angle des dispositifs pratiques de lutte contre les discriminations". – extrait de la note "Proposition d'atelier". -

Régulation de l'atelier : Ghania Boucekkine

### **Déroulé**

1. Présentation des intervenants : M.Dupaquier – J.Berthinier – V.Dokla.
2. Le contexte français de la LCD. Michel Dupaquier.  
Exposé 30mn.  
Débat avec la salle.
3. Pause 10mn
4. Une politique locale de LCD. Jean Berthinier. (30mn)
5. Présentation d'Afrik'Entraide et situations concrètes de discriminations (V.Dokla)  
Débat avec la salle.

### **I-Le contexte français de la LCD, Michel Dupaquier**

Ou comment comprendre les orientations juridiques à partir des orientations sociétales

On partira de la « fin de l'esclavage » (1848) pour montrer comment l'analyse des minorités et le traitement politique de leurs conditions de vie ont connu des changements radicaux en fonction de structures sociales incomparables les unes aux autres.

1. L'expansion de l'Empire français (1848-1939)

La Révolution industrielle fournit des puissances militaire et industrielle incommensurables avec celles des pouvoirs autochtones.

Contradictions entre l'universalisme chrétien et les religions ou croyances autochtones.

Contradictions entre le projet de civilisation laïque et la représentation hiérarchisée des races. L'eugénisme.

La situation de la religion musulmane : dénégation ou communautarisme ; la grande mosquée de Paris et ses origines

## 2. La « régulation » des 30 « glorieuses » (1945-1974)

Le racisme pris à rebours : de la shoah à l'apartheid en Afrique du sud

Le modèle communiste semble avoir réglé les conflits ; intégrations syndicales

La lutte contre le racisme, un combat piloté par les organisations

internationales : ONU, UNESCO et de grandes associations nationales :

MRAP, LICRA, Mouvement de la paix,

Le modèle assimilationniste français et ses avatars juridiques-

La répression des actes et propos racistes (loi de 1972)

## 3. Les expériences socialistes en France (1981-88) et (1997-2002)

La première vague de désindustrialisation (1975-93) et les révoltes des banlieues

Le mouvement « beur » ; Le féminisme s'institutionnalise ; Les écoles privées résistent ; Les forteresses syndicales disparaissent

Les Missions locales, fer de lance d'une politique pour la jeunesse

La politique de la ville comme prévention des ghettos, la discrimination positive territoriale

## 4. Le libéralisme corporatiste face au cosmopolitisme

La deuxième vague de désindustrialisation (2008-2014) et la désyndicalisation

Les politiques anti-discriminatoires pilotées par l'Europe et l'ONU

La laïcité attaquée par de nouveaux adversaires : fondamentalistes, atlantistes,

Communautaristes, identitaires.

Les nouveaux espaces de médiation ; la HALDE et les CEDED localement ;

L'ACSE ; les nouveaux financements

## **II- Une politique locale de lutte contre les discriminations**

Quelques réflexions à partir d'une expérience (Villeurbanne- 2002-2014)  
(Villeurbanne (150.000 h), 2<sup>e</sup> ville de l'agglomération lyonnaise, tradition ouvrière et d'immigration.)

(J. Berthinier, adjoint à la démocratie participative, à la lutte contre les discriminations, à la politique de la ville). jean.berthinier@hotmail.fr

### 1. Des conditions politiques

\* Une volonté politique socialement affirmée et techniquement construite.

La volonté politique (au sens d'action sur les choix collectifs, et pas seulement action des élus et des partis) de 3 piliers est nécessaire :

- les élus
- les habitants, « société civile » : associations, militants, habitants...
- les techniciens (agents de la collectivité et experts)

\* Ce sont les conditions locales qui déterminent la genèse de l'action, et les critères (20 dans la loi) abordés. L'importance du temps : avancées fortes, consolidation.

### 2. Des conditions culturelles

Elles sont essentielles.

Elles nécessitent la formation des acteurs et leurs débats.

- Formation de tous : histoire, socio, droit
- les débats sur le fond ; des contradictions nécessaires. Ex. Démocratie et diversité. Égalité- Laïcité -

### 3. Des conditions partenariales

\* Diversité

- dans la collectivité : services et élus
- avec les autres collectivités publiques, locales et État (y compris police, éducation nationale, service de l'emploi), Europe
- avec le monde associatif : associations de quartier, communautaires (ethniques ou locales), de défense des droits, syndicats, partis
- acteurs économiques : entreprises, bailleurs sociaux et privés, etc.

\* Un état des lieux nécessaire ; des richesses insoupçonnées ; des lieux de rencontre.

4. Des terrains divers

\* Deux entrées : par les discriminés – par les discriminants

\* Les domaines :

- les pratiques de la collectivité : public, recrutement et carrière, vie au travail
- l'emploi : entreprises, intermédiaires de l'emploi, associations
- le logement : bailleurs publics et privés, agences immobilières
- autres : police (nationale et municipale), éducation, loisirs, sports
- la politique : importance particulière.

5. Quelques remarques pour finir

- une évaluation périodique
- une implantation au plus près de la population
- la LCD n'est pas toute la politique sociale, loin de là.

### **III- Des situations concrètes (Valérie Dokla, présidente d'Afrik'Entraide)**

#### **Complexité des parcours individuels et flous sémantiques : le cas des étudiants étrangers**

Sur le fondement de l'approche socio historique du contexte français de la LCD renforcée par une comparaison avec le système britannique de Michel Dupaquier d'une part et le récit de Jean Berthinier sur la pratique villeurbannaise de LCD, les interrogations suivantes ont été soulevées sous forme de questions ouvertes à la fois aux intervenants et aux participants de l'atelier :

1. Comment réagir face à la discrimination dite « indirecte » ?

2. L'insertion professionnelle en entreprise pour les étudiants étrangers

L'insertion des étudiants étrangers dans la vie professionnelle passe par la réalisation d'un stage dont la teneur a des conséquences sur l'obtention du diplôme et /ou sa valeur lorsqu'ils entrent sur le marché du travail et sur l'obtention d'un titre de séjour. Or, il est très difficile pour les étudiants étrangers d'accéder à ces postes de stagiaires.

Cela emporte des conséquences notamment :

- Ne pas valider son cursus académique faute de stage
- Consentir à réaliser un stage peu ou mal adapté à son cursus
- Réduire les chances d'insertion professionnelle

3. Qu'est-ce que l'on entend par intégration, insertion et quels critères mettre en avant pour justifier de son intégration en France ?

De manière générale, on cite l'expression orale et écrite comme critère d'intégration ou encore l'accès à un emploi; mais pour les étudiants étrangers (maîtrisant la langue française) ou jeunes diplômés (à la recherche d'un premier emploi) quels éléments peut-on citer comme caractérisant une parfaite intégration en France ?

4. Les publics visés par la LCD : participation et collaboration ?

Il y a parfois un manque de participation des publics cibles à des événements de LCD. En effet, Il y a une nécessité d'aller plus loin dans la prise en compte des publics visés non seulement en les associant dès l'initiation du projet mais surtout en ayant une politique de LCD constante et visible par tous. La présence des institutions publiques sur le terrain à d'autres périodes que celles des événements récurrents organisés pourrait faciliter leur identification et leur saisine pour une action plus efficiente.

